

Entre vigne et forêt à Grézillé



Visorando



Randonnée n°945248



DESTINATION
SAUMUR
VAL DE LOIRE

Une randonnée proposée par Saumur Val de Loire Tourisme

Région de bois et de lande, parfois infestée de loups, la commune de Grézillé a un passé historique qui remonte à l'Antiquité, avec des périodes agitées, notamment sous la Révolution. À vocation agricole, le village a abrité au XIXe siècle des carrières de tuffeau devenues quelques décennies plus tard, des champignonnières et des caves à vin. Parcours légèrement vallonné qui serpente à travers vignes et bois.

Durée :	3h45	Difficulté :	Moyenne
Distance :	12.38km	Retour point de départ :	Oui
Dénivelé positif :	69m	Activité :	A pied
Dénivelé négatif :	69m	Commune :	Grézillé (49320)
Point haut :	99m		
Point bas :	52m		

Description

Départ : Grézillé (Le lavoir du bourg) - Balisage : Jaune - Praticable en VTC/VT

(D/A) Du lavoir, prenez à gauche la Rue des Lavandières. Au carrefour, prenez à droite puis à gauche la Rue de la Tremblay et allez jusqu'à la croix de Tremblay.

(1) Virez à droite puis tout de suite à gauche. Poursuivez jusqu'à l'intersection.

(2) Tournez à gauche puis virez à droite, passez devant les maisons troglodytes. Continuez sur cette route, puis tournez à gauche sur le petit chemin juste avant l'intersection. Poursuivez sur ce chemin jusqu'au bout.

(3) Tournez à droite, puis prenez le premier chemin sur votre droite et continuez-le jusqu'au Moulin Tracas.

(4) Tournez à gauche sur un petit chemin et allez jusqu'au bout.

(5) Prenez à gauche puis à droite, regagnez la route (D176). Tournez à gauche puis prenez le premier chemin à droite. Au carrefour continuez en face, puis prenez le troisième chemin à droite. Allez jusqu'au bout.

(6) Virez à droite puis tout de suite à gauche. Au bout du chemin, tournez à gauche et regagnez la route.

(7) Tournez à droite puis de nouveau à droite. Continuez tout droit jusqu'au carrefour.

(8) Prenez à gauche, continuez jusqu'à la prochaine intersection. Tournez à droite sous la ligne électrique puis de nouveau à droite. Continuez pour rejoindre le grand chemin.

(9) Tournez à gauche, prenez ensuite la deuxième à droite. Continuez jusqu'à la route. Tournez à gauche et allez jusqu'au carrefour au lieu-dit la Rue.

(10) Tournez à droite, puis deux fois à droite. Prenez le petit chemin qui pénètre dans le bois. Au bout du chemin, tournez à gauche et retrouvez la route.

(11) Traversez en face et au bout du chemin tournez à gauche. Continuez jusqu'au lieu-dit le Sablon.

(12) Tournez à gauche dans la Rue de la Mairie. Continuez tout droit et au carrefour virez deux fois à gauche et regagnez le point de départ **(D/A)**.

Points de passages

- D/A Le lavoir du bourg**
N 47.325634° / O 0.347896° - alt. 52m - km 0
- 1 Croix Tremblay**
N 47.329518° / O 0.346882° - alt. 56m - km 0.46
- 2 À gauche à l'intersection**
N 47.330194° / O 0.343835° - alt. 65m - km 0.81
- 3 Chemin à droite**
N 47.334073° / O 0.339704° - alt. 74m - km 1.72
- 4 Le Moulin Tracas**
N 47.330628° / O 0.334279° - alt. 89m - km 2.74
- 5 Chemin à gauche**
N 47.33091° / O 0.330451° - alt. 88m - km 3.06
- 6 Chemin à droite**
N 47.319918° / O 0.314964° - alt. 93m - km 5.4
- 7 À droite à la route**
N 47.315436° / O 0.312078° - alt. 94m - km 6.7
- 8 Chemin à gauche**
N 47.31423° / O 0.323557° - alt. 91m - km 7.74
- 9 Grand chemin à gauche**
N 47.313141° / O 0.329867° - alt. 70m - km 8.87
- 10 Lieu-dit la Rue**
N 47.316832° / O 0.335441° - alt. 61m - km 9.56
- 11 Traversée de route**
N 47.320961° / O 0.328939° - alt. 92m - km 10.36
- 12 Le Sablon**
N 47.325359° / O 0.336767° - alt. 72m - km 11.44
- D/A Le lavoir du bourg**
N 47.325631° / O 0.347901° - alt. 52m - km 12.38

Informations pratiques

Saumur Val de Loire Tourisme - Gennes-Val-de-Loire

2, rue des ponts - 49350 Les-Rosiers-sur-Loire

Tél. 02 41 51 09 10

[Horaires d'ouverture](#)

Saumur Val de Loire Tourisme

8 bis quai Carnot - CS 54032 - 49415 Saumur Cedex

Tél. +33.(0)2.41.40.20.60 - Fax. +33. (0)2.41.40.20.69

[Horaires d'ouverture](#)

www.saumur-tourisme.com

Retrouvez toutes les informations pratiques sur cette randonnée en cliquant le lien suivant [Grézillé : Entre vigne et forêt](#)

A proximité

À voir

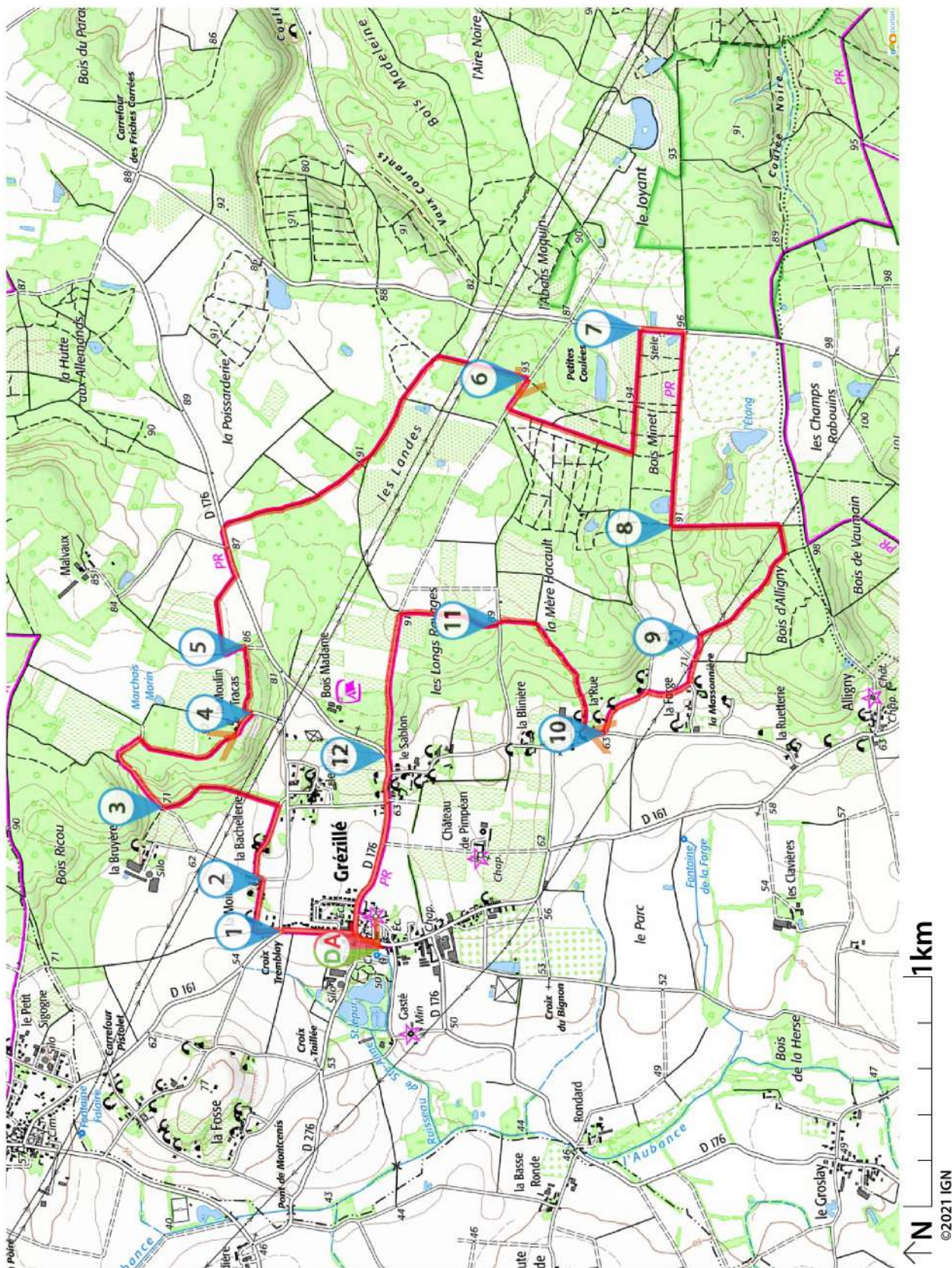
- Le lavoir Saint-Anne
- L'Église Saint-Hilaire
- Le Château de Pimpéan
- Le Moulin Tracas (ancien moulin cavier)
- L'habitat troglodytique dit "troglodyte de plaine"
- Le vignoble d'appellation "Anjou Village"
- L'observation de la faune (oiseaux) et de la flore des milieux de lande et de sous-bois.

Donnez-nous votre avis sur : <https://www.visorando.com/randonnee-entre-vigne-et-foret-a-grezille/>

En savoir plus : Saumur Val de Loire Tourisme - 8 bis quai Carnot - CS 54032 - 49415 Saumur Cedex

Tel : +33 (0)2 41 40 20 60 - Email : rando@ot-saumur.fr - Site internet : <http://www.saumur-tourisme.com>

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.



LA CHARTE

du *visorandonneur*

Préparation de sa randonnée



BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique.



CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

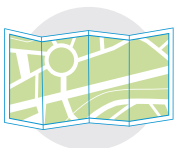
équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



PRÉVENIR

au moins une personne du projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée



RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



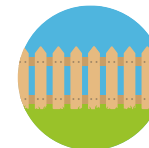
RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



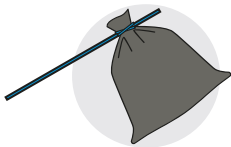
RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.